ID: 059-200039386-20240221-2024_02-DE



CONVENTION RELATIVE A LA MISE A DISPOSITION DE SERVICES ET D'EQUIPEMENTS ENTRE LE SYNDICAT MIXTE NORD – PAS-DE-CALAIS NUMERIQUE « LA FIBRE NUMERIQUE 59 62 » ET LE SYNDICAT MIXTE SOMME NUMERIQUE

Avenant 2 à la Convention et à l'annexe financière n°2

Grille tarifaire des services numériques mis à disposition

CONTEXTE

Somme Numérique est un syndicat dit mixte ouvert, compétent en matière de d'exploitation des infrastructures et réseaux de communications électroniques en application de l'article 2 de ses statuts.

Le syndicat mixte Nord-Pas-de-Calais Numérique est également un syndicat mixte ouvert compétent en matière de communications électroniques et d'usages numériques / NTIC en matière de numérique éducatif.

Dans le cadre de l'exercice des compétences qui leurs ont été transférées, les deux syndicats ont notamment vocation à intervenir pour la mise en place solutions matérielles et logicielles liées aux services de connectivité du socle numérique de base notamment pour la messagerie (création compte, formation, assistance, hébergement) et la sauvegarde des données via la mise à disposition d'un espace de sauvegarde, la mise en œuvre des plateformes et une assistance correspondante.

À ce titre, Somme Numérique intervient d'ores et déjà sur ces missions et dispose des services de messagerie et de sauvegarde de données.

Dans un souci de mutualisation et d'efficacité, Somme Numérique et Le syndicat mixte Nord-Pas-de-Calais Numérique se sont rapprochés afin de trouver les modalités d'une coopération qui permette une mutualisation de moyens, dans un souci d'efficacité au profit des collectivités de leur territoire.

La mise à disposition des services et équipements de Somme Numérique est apparue comme l'outil approprié à cette coopération. La convention a été signée le 17 février 2022 par les parties et a fait l'objet d'un envoi à la préfecture au titre du contrôle de légalité le 01 mars 2022.

Pour étendre sa gamme de services proposées aux collectivités de son territoire de compétence, le syndicat mixte la Fibre Numérique 59 62 souhaite que le syndicat mixte Somme numérique assure des prestations de services complémentaires. Il s'agit également de mettre à jour les prix de l'annexe financière.

C'est dans ce contexte que le présent avenant est établi.

Envoyé en préfecture le 23/02/2024

Reçu en préfecture le 23/02/2024 52LO

Publié le

ID: 059-200039386-20240221-2024_02-DE

DESCRIPTION DES MODIFICATIONS A LA CONVENTION ET A L'ANNEXE FINANCIERE N°2

Article 1 : L'annexe 2 de la convention relative à la mise à disposition de services et d'équipements entre le syndicat mixte Nord – Pas-de-Calais numérique « la fibre numérique 59 62 » et le syndicat mixte Somme Numérique est complété comme suit :

Services	Support annuel € HT (sauf Frais d'accès)	Unité de facturation	
Présence en ligne			
Page internet	800,00€	Service	
Messagerie compte 5 Go	9,00 €	Compte	
Messagerie compte illimité	14,00 €	Compte	
Nom de domaine .fr .com .org .net	12,00€	Compte	
Nom de domaine autres extensions	Tarif fournisseur +22%	Compte	
Hébergement de site Web simple sur serveur mutualisé	75,00€	Site	
Continuité			
Partage de fichiers	Inclus dans Sauvegarde		
Sécurité des données publiques			
Sauvegarde 60 Go	200,00€	Compte	
Besoin complémentaire dans la limite de 100 Go – devis sous réserve de faisabilité	9,00€	/Go consommé	
Sécurité informatique			
Solution antivirus hébergée dans le DC SN incluant notification des alertes - Installation et assistance à votre charge			
Initialisation du service	2 000,00 €	Frais d'accès	
Hébergement de la console	240,00€	Service	
Licence	12,00 €	Compte	
Gestion de la relation usagers			
Démarches simplifiées	3 500,00 €	Service	
Mise à disposition de machines virtuelles	<u> </u>	<u> </u>	
VM1 (1 vcpu, 2Go ram, 20Go de disque, sauvegarde 7 jours)	480,00€	Compte	
Toute demande complémentaire	Sur devis		
Hébergement physique de serveurs			
Mise à disposition d'1 U hors part variable	650,00€	Compte	
Location 1U – Frais d'accès au service	400,00€	Frais d'accès	

Envoyé en préfecture le 23/02/2024

Reçu en préfecture le 23/02/2024 52LO

Publié le

ID: 059-200039386-20240221-2024_02-DE

Mise à disposition d'1/4 baie hors part variable	3 300,00 €	Compte	
Location d'1/4 baie 42U - Frais d'accès au service	550,00€	Frais d'accès	
Mise à disposition d'1/2 baie hors part variable	5 280,00 €	Compte	
Location d'1/2 baie 42U - Frais d'accès au service	880,00€	Frais d'accès	
Mise à disposition d'une baie complète hors part variable	9 240,00 €	Compte	
Location d'une baie 42U - Frais d'accès au service	1 100,00 €	Frais d'accès	
Ingénierie de projet et prestations complémentaires			
Intervention chef de projet	350,00€	½ journée	
Intervention assistance technique	250,00€	½ journée	

Fait à Amiens le	9

En deux exemplaires

Pour La Fibre Numérique 59 62

Le Président

Christophe COULON

Pour Somme Numérique

Le Président

Philippe VARLET